Formulaire à retourner à l'adresse suivante avant le 31 mai 2020 :
IUT Sénart Fontainebleau - DIRECTION
Tél. +33 (0)1 64 13 51 86 - partenariats@iutsf.org

FORMULAIRE DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

IUT Sénart Fontainebleau

Code UAI.EF : 0772347H

Nom de votre entreprise : .....
Adresse :.....
.....
Code postal : ..... Ville : .....
Activité principale : .....
Code APE : ..... Effectifs :.....

Nom et Prénom de la personne responsable du versement :.....
Fonction :.....
Téléphone : ..../..../..../..../.... E-mail :.....

Nous versons la taxe d'apprentissage à l'IUT Sénart Fontainebleau* : .....euros

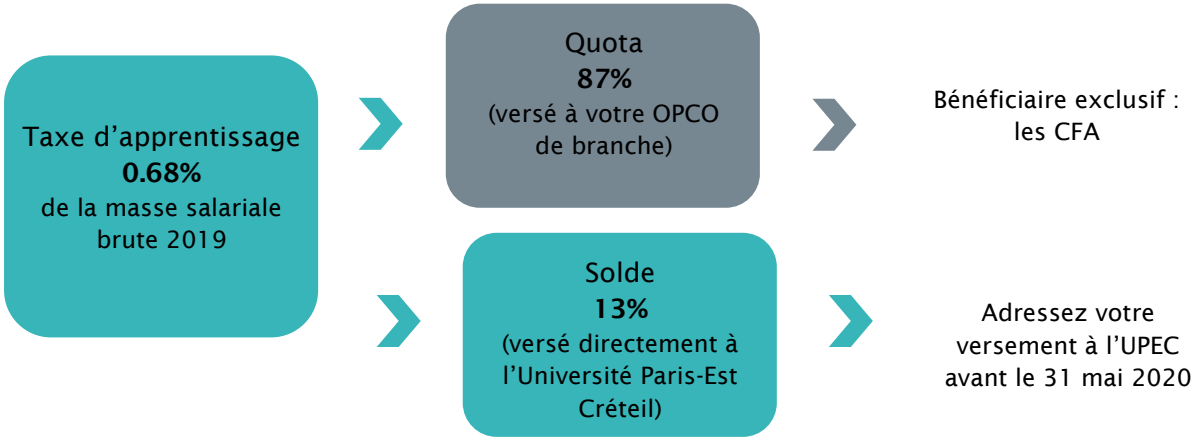

** Dans le cadre de l'ouverture des 3 nouveaux départements, la collecte de la campagne 2019 a permis l'achat du matériel pédagogique pour le nouveau bâtiment du campus de Sénart.*

Pour information, merci d'indiquer le nom de votre OPCO : .....

Vous pouvez verser ce solde avant le 31 mai 2020 :

- **par virement à** Trésorerie générale de Créteil
en précisant l'ordre de virement "TA IUTSF" et le code UAI.EF : 0772347H
Code banque : 10071 – code guichet : 94000 – n° du compte 00001000347 – clé : 92
IBAN : FR76 1007 1940 0000 0010 0034 792 - BIC : TRPUFRP1
accompagné du formulaire de versement complété à envoyer à : partenariats@iutsf.org

- **ou par chèque à l'ordre de** l'Agent comptable de l'Université Paris XII
accompagné du formulaire de versement complété et imprimé par courrier :
IUT Sénart Fontainebleau – DIRECTION - 36 rue Georges Charpak 77 567 Lieusaint Cedex

Afin que l'établissement vous établisse un reçu indiquant le montant versé et la date du versement, conformément au Décret no 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage.

Cachet de l'entreprise Signature Date :...../...../.....

Avec nos sincères remerciements